

NATATION SAUVETAGE		PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE											
COMPETENCE ATTENDUE		Épreuve comportant un parcours de franchissement d'obstacles chronométré d'une distance de 200m, prolongé sans interruption par le remorquage d'un mannequin sur une distance de 10 à 40m choisie par le candidat. Le parcours de 200 mètres est constitué par le jury en disposant 8 obstacles à franchir. La disposition des obstacles est différente de celle proposée lors de la période de formation. Ils sont orientés verticalement par rapport à la surface afin d'imposer une immersion d'environ 1m de profondeur, ou horizontalement imposant un déplacement subaquatique d'au moins 2m. Les modalités de franchissement sont libres. Tout obstacle saisi ou non franchi entraîne une pénalité. Au terme du parcours d'obstacles, et sans arrêt, l'élève remonte en surface le mannequin choisi et immergé à environ 2m de profondeur et le remorque sur une distance choisie, sous forme d'aller-retour en temps limité (1 minute maximum). Pour chaque passage, deux mannequins au moins sont immergés (enfant et adulte); le candidat identifie celui qu'il choisit dans son projet. Le candidat communique avant le début de l'épreuve son projet personnel de parcours : performance chronométrée, type de mannequin remorqué et la distance de remorquage.											
POINTS A AFFECTER	ELEMENTS A EVALUER	NIVEAU 4 non acquis				Degrés d'acquisition du NIVEAU 4							
		Le candidat est hors épreuve (=0/20) si aucun passage subaquatique n'est tenté pour le franchissement des obstacles.											
12/20	Performance chronométrique lors du franchissement d'obstacles.	7'15 et + (G)	6'45 (G)	6'15 (G)	5'45 (G)	5'30 (G)	5'15 (G)	5'00 (G)	4'45 (G)	4'30 (G)	4'15 (G)	4'00 (G)	3'45 et - (G)
		8'00 et + (F)	7'30 (F)	7'00 (F)	6'30 (F)	6'15 (F)	6'00 (F)	5'45 (F)	5'30 (F)	5'15 (F)	5'00 (F)	4'45 (F)	4'30 et - (F)
	0,5 pt	1 pt	1,5 pt	2 pts	2,5 pts	3 pts	3,5 pts	4 pts	4,5 pts	5 pts	5,5 pts	6 pts	
	Distance de remorquage aller-retour et nature de l'objet remorqué dans le respect du temps imparti.	Dépassement de temps (plus de 5 ") ou arrêt avant la fin du retour Dist<10m	Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour. Mannequin enfant : 10m<dist<15m Mannequin adulte : 10m	Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour Mannequin enfant : 15m<dist<20m Mannequin adulte : 10m<dist<15m	Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour. Mannequin enfant : 20m et + Mannequin adulte : 15m	Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour. Mannequin adulte : 20m	Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour. Mannequin adulte : 25m	Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour. Mannequin adulte : 30m					
		0 pt	1 pt	2 pts	3 pts	4 pts	5 pts	6 pts					
05/20	Franchissement des obstacles.	+0,25 pt par obstacle franchi Pénalité de 0,5 pt par obstacle saisi ou non franchi											
		- 4 pts				à				+2 pts			
	Qualité du remorquage	Mannequin dont les voies respiratoires demeurent rarement émergées.				Mannequin dont les voies respiratoires demeurent le plus souvent émergées				Mannequin dont les voies respiratoires demeurent constamment émergées.			
		0,5 à 1 pt				1,5 à 2,5 pts				3 pts			
03/20	Conformité au projet annoncé. -performance chronométrée (tolérance de + ou - 10") -type de mannequin choisi -distance de remorquage	Le projet diffère totalement		Le parcours réalisé diffère du projet annoncé dans 2 critères sur 3		Le parcours réalisé est conforme au projet annoncé dans 2 critères sur 3				Le parcours réalisé est conforme au projet annoncé dans les 3 critères.			
		0 pt		1 pt		2 pts				3 pts			

NATATION SAUVETAGE		PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE											
COMPETENCE ATTENDUE		<p>Épreuve comportant un parcours de franchissement d'obstacles chronométré d'une distance de 200m, prolongé sans interruption par le remorquage d'un mannequin sur une distance de 10 à 40m choisie par le candidat.</p> <p>Le parcours de 200 mètres est constitué par le jury en disposant 16 obstacles à franchir (deux par 25 m ou possibilité d'une série de 4 enchainés). La disposition des obstacles est différente de celle proposée lors de la période de formation. Ils sont orientés verticalement par rapport à la surface afin d'imposer une immersion d'environ 1m de profondeur et horizontalement imposant un déplacement subaquatique d'au moins 2 m. Les modalités de franchissement sont libres. Tout obstacle saisi ou non franchi entraîne une pénalité.</p> <p>Au terme du parcours d'obstacles, et sans arrêt, l'élève remonte en surface le mannequin adulte immergé à environ 2m de profondeur, et le remorque sur une distance choisie, sous forme d'aller retour en temps limité (50'' maximum).</p> <p>Le candidat communique avant le début de l'épreuve son projet personnel de parcours : performance chronométrée, nombre d'obstacles franchis, et la distance de remorquage.</p>											
NIVEAU 5 : Conduire rapidement son déplacement en crawl sur une longue distance, tout en franchissant en immersion une série d'obstacles variés dont la disposition est aléatoire, puis remorquer en surface un mannequin préalablement immergé, sur un aller-retour dont la distance est déterminée par le nageur.													
POINTS A AFFECTER	ELEMENTS A EVALUER	Degrés d'acquisition du NIVEAU 5											
		Le candidat est hors épreuve (=0/20) si aucun passage subaquatique n'est tenté pour le franchissement des obstacles.											
12 /20	Performance chronométrique lors du franchissement d'obstacles.	6'30 et + (G)	6'00 (G)	5'40 (G)	5'20 (G)	5'00 (G)	4'45 (G)	4'30 (G)	4'15 (G)	4'00 (G)	3'40 (G)	3'20 (G)	3' et - (G)
		7'30 et + (F)	7'00 (F)	6'40 (F)	6'20 (F)	6'00 (F)	5'30 (F)	5'15 (F)	5'00 (F)	4'45 (F)	4'25 (F)	4'05(F)	3'45 et - (F)
	0,5 pt	1 pt	1,5 pt	2 pts	2,5 pts	3 pts	3,5 pts	4 pts	4,5 pts	5 pts	5,5 pts	6 pts	
Distance de remorquage aller-retour et respect du temps imparti.	Dépassement de temps (plus de 5 ") ou arrêt avant la fin du retour	Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 10 m		Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour et distance supérieure à 15 m		Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 20 m		Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 25 m		Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 30 m		Aucun dépassement de temps ni arrêt avant la fin du retour, et distance supérieure à 35 m	
	0 pt	1 pt		2 pts		3 pts		4 pts		5 pts		6 pts	
6/20	Franchissement des obstacles.	+ 0,25pt par obstacle franchi - Pénalité de 0,25 pt par obstacle saisi ou non franchi											
		De -4 pts à + 4 pts											
	Qualité du remorquage.	Mannequin dont les voies respiratoires sont rarement émergées				Mannequin dont les voies respiratoires demeurent le plus souvent émergées				Mannequin dont les voies respiratoires demeurent constamment émergées			
		0,5 pt				1 pt				2 pts			
2/20	Conformité au projet annoncé. -performance chronométrée (tolérance de + ou - 10'') -distance de remorquage	Le projet diffère totalement		Le parcours réalisé diffère du projet annoncé dans 1 critère sur 2		Le parcours réalisé est conforme au projet annoncé dans les 2 critères							
		0 pt		1 pt								2 pts	